312 Le seul savon vraiment parfumé à l'Eau de Cologne est le n° 312. Le pain : 30 centimes. *Victor Vaissier.*

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui vendredi 12 juillet :

Soleil : lever, 4 h. 2; coucher, 7 h. 50.
Lune : dernier quartier le 7 : nouvelle le 14.
Aujourd'hui : St Gualbert; demain : St Eugène.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies (service d'été). L'établissement est ouvert au public tous les jours : le matin, de six heures et demie à midi, et le soir, de trois heures à huit heures. Il est régulièrement fermé le dimanche à midi, jusqu'au lundi à trois heures après-midi.

La Nouvelle Tenue des Employés d'octroi

A partir du 14 juillet, les employés d'octroi de Roubaix seront dotés d'une nouvelle tenue.

Le changement apporté dans leur uniforme est assez important.

Le pantalon reste le même et le képi est quelque peu modifié. Le changement consiste en la suppression de la tunique verte.

Celle-ci sera remplacée par un veston-dolman noir, à trois poches, fermant au moyen d'un bouton.

Ces nouvelles tenues sont arrivées et la réception en a été faite, vendredi matin à onze heures, par MM. De Brabandère, adjoint aux finances; Henri Kimpe et Omer Lamarque, conseillers municipaux, en présence de M. Lecomte, directeur de l'Octroi.

POUR L'AVIATION

VINGT-ET-UNIEME LISTE

Report de la vingtième liste : 28.602 fr. 82.

Aristide Desquesnes fils, 10 fr.; le personnel de la maison Desquesnes, 2 fr.; anonymes et divers, 3 fr.; E. Delannoy, 5 fr.; liste 289, 20 fr.; Syndicat des Pêcheurs (4e versement), 2 fr. 55; Dumas, 10 fr.; le personnel des Tramways, 14 fr. 50; société de gymnastique Les Alpins de Croix, 12 fr.; les Archers de la Nouvelle Aventure, rue du Moulin, 108, à Roubaix, 10 fr.; Léon Leire, 2 fr.; Seynaeve et Guenix, 20 fr.; Charles Agache, 3 fr.; Fêtes du Trichon, 178 fr. 55; Deryck (listes 226 à 230), 26 fr. 60; listes [illegible], 352, 353, 14 fr. 80; Emile Deschamps, 2 fr.; liste 18, 15 fr .15; liste 476, 13 fr. 80; J.-B. Jacoba et fils, 10 fr.; Amicale rue Archimède, 5 fr.; liste 216, 1 fr. 75; Lecomte et Deprès, 50 fr.; personnel de la maison H. Morel et Cie, 5 fr. 20; Albert Prouvost, 100 fr.; Henri Mulliez, 50 fr.; Victor Valentin, 50 fr.; Léon Cavrois, 50 fr.; A. de Callenstein, 50 fr.; Gaston Soubry, 5 fr.

Total : 29.344 fr. 72.

On nous prie à ce sujet, de publier la note suivante :

La presque totalité des listes de souscriptions sont rentrées; toutefois, celles dont les numéros suivent ne nous ont pas été retournées. Nous prions les titulaires de vouloir bien les renvoyer d'urgence à M. Ed. Tettelin, 94, rue de la Gare.

La Commission du Comité devant se réunir incessamment, compte sur l'obligeance des intéressés pour le retour immédiat des listes se trouvant encore en leur possession.

N°s 317 318 322 324 326 327 330 331 335 341 343 345 373 378 379 380 382 383 384 385 396 403 404 452 455 456 458 463 466 132 134 137 144 146 158 159 165 166 167 252 253 255 256 258 259 261 263 266 269 270 271 275 277 281 283 286 287 291 297 300 19 20 28 38 42 43 44 45 61 85 302 395 396 397.

Les Consommateurs au Revolver

On les expulse. - Ils sont arrêtés et se rebellent

Certains explorateurs dans leurs récits de voyages, ont narré les mœurs un peu spéciales des « cows boys » qui jouent très facilement du couteau et sortent non moins facilement le « browning ». S'il faut en croire les récits de ceux qui ont vécu dans les milieux de cows boys, il arrive parfois, à ceux-ci, de rentrer dans des établissements publics, dans des cafés et, sans mot dire mettre en joue les personnes qui s'y trouvent. Ils font cela sans aucune mauvaise intention, paraît-il, mais uniquement pour se « distraire » — distraction *bien américaine, on en conviendra.*

Des imitateurs de ces coureurs de prairie ont opéré à Roubaix dans la nuit de mercredi à jeudi.

Il était environ une heure du matin ; plusieurs consommateurs se trouvaient attablés au « Café Jean », Grande-Place. Soudain la porte s'ouvre et deux individus, quelque peu pris de boisson, entrent dans l'établissement et se dirigent vers un groupe de personnes assises dans un coin du café.

Le patron leur fait justement remarquer qu'ils ont assez bu et les prie, poliment, de se retirer.

L'un des deux hommes l'appelle et lui dit : « Moi pas confiance ; pas confiance ! » En même temps il sort un revolver dans le barillet duquel il introduit des balles !

Ce n'était guère rassurant. Aussi notre homme fut-il rapidement empoigné et expulsé. Son compagnon qui proférait des menaces le rejoignit promptement, *Grande-Place.*

Le poste central de police fut informé. Des agents se mirent à la recherche des deux hommes au revolver et les rejoignirent place Chevreuil où ils furent arrêtés.

L'un d'eux, Henri Milleville, 38 ans, originaire de Cambrai, domicilié à Saint-Pierre-les-Auchel, était porteur d'un revolver chargé. Son compagnon, le nommé Frédéric Boeseken, 37 ans, né à La Haye (Hollande), sans domicile fixe, lança, au moment où on allait le fouiller, un violent coup de poing qui atteignait l'agent Smet, en pleine figure.

Milleville et Boeseken furent conduits au dépôt où ils passèrent le reste de la nuit. Jeudi matin ils ont été interrogés par M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement qui a maintenu leur arrestation. Tous deux auront à répondre, en correctionnelle du délit de port d'arme prohibée, de coups à agents et d'ivresse.

DOCTORAT EN DROIT. — Notre concitoyen M. Pierre Dendievel, étudiant à la Faculté Libre de droit de Lille, vient de subir avec succès devant la Faculté de droit de Dijon, les épreuves du premier examen de doctorat en droit.

ADJUDICATION. — Nous avons dit que M. Achille Desplanque, entrepreneur, avait été déclaré adjudicataire de la mise en état de viabilité de la rue d'Avignon, avec un rabais de 10.00 %. C'est avec une augmentation sur le prix du devis de 10.00 % qu'il avait soumissionné. C'est Jules Waquier, avec un rabais de 2.70 %, qui a été déclaré adjudicataire.

LES ROUBAISIENS A LA SEMAINE SOCIALE DE LIMOGES. — Un groupe important de nos compatriotes se propose de se rendre à Limoges assister aux cours de la IXe Semaine Sociale de France, qui se tiendra du 29 juillet au 4 août prochains.

Nous avons déjà donné le programme de ces cours qui attirent chaque année de toute la France, plusieurs centaines d'auditeurs.

Cette année, notre cité aura l'honneur de voir un de nos concitoyens occuper une chaire en compagnie des professeurs éminents que sont MM. Henri Lorin, abbé Sertillanges, Raoul Jay, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; Martin Saint-Léon, conservateur du Musée Social à Paris, etc.

M. Paul Boyaval, docteur en droit, y parlera de « la loi sur le minimum de salaires dans les mines anglaises. »

Notre concitoyen a étudié longuement la question du minimum de salaire et tout récemment il publiait encore un volume honoré d'une préface de M. le comte Albert de Mun, sur « le minimum de salaire dans l'industrie à domicile ». C'est donc avec compétence et autorité qu'il pourra faire profiter ses auditeurs de la Semaine Sociale du résultat de ses travaux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ministère public. — Par arrêté de M. le Procureur général, près la Cour d'appel de Douai, en date du 9 juillet 1912, les fonctions de ministère public près le tribunal de simple police de Roubaix, seront remplies par M. Faisant, commissaire de police, en remplacement de M. Lâché, nommé à Lyon, démissionnaire, et celles de suppléant du ministère public, près le même tribunal, par M. Benet, commissaire de police, en remplacement de M. Delteil, nommé chef de sûreté, démissionnaire.

LA FÊTE NATIONALE et les BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la Fête Nationale, les Bureaux de la mairie, les bureaux de consultations judiciaires, des mariages d'indigents, des renseignements et des retraites ouvrières, seront fermés les dimanche 14 et lundi 15 juillet courant. Seul, le bureau de l'Etat-Civil sera ouvert le dimanche et le lundi, de 9 heures à midi, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

EAU POTABLE. — Par suite de la vidange du réservoir inférieur de Mouvaux, la pression d'eau potable sera un peu plus faible surtout le réseau, pendant 36 heures, à compter du samedi 13 courant à huit heures du soir.

BOURSE INDEPENDANTE DU TRAVAIL DE ROUBAIX. — La Bourse du Travail Indépendante, nous communique les résultats de ses travaux des années 1909-1910-1911 :

Il ressort que 924 demandes de travail ont été faites par des ouvriers et ouvrières.

Les industriels de Roubaix et des environs ont adressé 812 offres d'emplois. Enfin, la Bourse du Travail indépendante de Roubaix a procuré des emplois à 671 ouvriers et ouvrières répartis comme suit :

Employés, comptables et facturiers, 14; contremaître de tissage et filature, 22; monteurs de chaînes, 16; encolleurs, ourdisseurs et rentreurs, 27; tisserands et tisserandes, 161; bobineuses et épluchеuses, 13; visiteurs de pièces, 6; fileurs et rattacheurs (laine et coton), 48; ouvrières de filature et de préparation (laine et coton), 22; trieurs de laine, 4; ouvriers et ouvrières de peignage, 30; magasiniers et garotteurs, 5; mécaniciens, ajusteurs, tourneurs, forgerons, etc., 25; chef de matériel, 1; conducteurs de machines et chauffeurs, 13; électriciens, menuisiers et charpentiers, 6; domestiques, ouvriers de camionnage, etc., 12; hommes de peine et graisseurs, 56; ouvriers teinturiers et apprêteurs, 134; concierges et veilleurs de nuit, 9; hommes de confiance, 5. Professions diverses, 42. Total, 671.

Enfin un Secrétariat du Peuple s'occupe de la défense des intérêts des camarades adhérents aux Syndicats indépendants de la Fédération professionnelle et mutuelle du Nord. S'adresser au camarade Emile De Muynck, rue Pellart, 100, Roubaix, le matin de 9 h. à midi, et l'après-midi de 2 h. à 7 h. du soir.

LES FÊTES DES RUES DU COLLEGE, PELLART, SAINT-ANTOINE ET FORT MULLIEZ. — Une attraction supplémentaire nous est annoncée pour le 28 juillet : c'est celle du concert-apéritif qui sera exécuté par une phalange de bons musiciens qui exécuteront six morceaux choisis. Ce concert aura lieu de midi et demi à une heure et demie. Comme on peut le voir, le programme sera très attrayant. De plus, quelques maisons de cycles ont fait l'envoi de nombreux ballons et pendant toute la journée, il y aura des lan*cements de sujets comiques.*

Ce soir, à 8 heures et demie, réunion du Comité chez M. Paul Fernandez, rue Pellart.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré, jeudi après-midi, vers deux heures, dans l'atelier de MM. Leroux et Moton, négociants en déchets, boulevard Gambetta, 209.

Le feu s'était déclaré dans un tas de déchets, il fut aperçu par le personnel de la maison qui en très peu de temps s'en est rendu maître.

Les pompiers qui avaient été mandés par téléphone n'eurent pas à intervenir.

Les dégâts sont de très peu d'importance.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Sous ce titre, nous avons annoncé l'arrestation, par l'agent de police Carrette, du nommé Victor Savary, 15 ans, demeurant rue de Beaurewaert, 46. Il était porteur d'un sac contenant deux poules et huit kilos de pommes de terre.

Interrogé par M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, Savary a reconnu avoir volé les poules et les tubercules à la ferme Housseman, à Estaimpuis. Il a été l'objet d'un procès-verbal.

PIANOS. — Vente et location des meilleures marques. Maison Screpel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 953-7

ENTRE LE MUR ET LA VOITURE. — Un charretier de la maison Henri Dhalluin, marchand de charbon, boulevard d'Armentières, 115, se trouvait avec un attelage dans la cour de l'établissement Ernoult-Bayart, rue de l'Epeule. Son cheval ayant pris peur, le charretier eut le coude gauche comprimé entre le mur et le derrière de sa voiture.

Le blessé, M. Oscar Tordeurs, 22 ans, rue du Vieux-Bureau, à Wattrelos, a reçu les *soins de M. le docteur Butruille. Il devra su*bir une incapacité de travail de deux semaines.

LAYETTES A la Ville de Roubaix, 33 ble, r. Lannoy. Cde spécialité. Prix sans concurr. 25-30

LE BRAS DANS UNE CARDE. — A la filature de MM. A. Prouvost et fils, rue de Beaumont, 47, un soigneur, M. Henri Rommel, 25 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis, 4, était occupé à dégorger une carde. Au cours de ce travail, il a eu le bras gauche comprimé entre un pignon et la barre de support de recouvrement. M. le docteur Masure a constaté une contusion et une plaie de l'avant-bras gauche. Il a prescrit un repos de deux à trois semaines.

« Au CABAS D'OR », Facques-Leduc, rue du Curé, 2-4-6. — Grand assortiment de brosseries, Peignes, Eponges Venise, Marques de Parfumerie, Savons, Trousses de voyage. Costumes et Peignoirs de bain. 33047d

BRULÉ PAR DE LA FONTE EN FUSION. — A la fonderie de MM. J. Dispa et fils, rue de l'Ommelet, un manœuvre, M. Alphonse Deffrennes, 28 ans, demeurant rue Monge, 104, à Wattrelos, a reçu de la fonte en fusion sur le pied gauche alors qu'il était occupé à couler un moule.

Il en est résulté des brûlures du troisième degré, ce qui, d'après M. le docteur Dispa, nécessitera un repos de deux à trois semaines.

POUR LE VOYAGE ET LA CAMPAGNE la maison « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix, met en vente un choix ravissant de chapeaux, aux prix les plus réduits, ainsi que des nouveaux modèles de béguins à vollette mobile, très pratiques et très appréciées des dames élégantes. Voir aussi nos robes toile, nos blouses de tous genres. 32655

UN CROCHET DANS LA MAIN. — M. François Van Ennoo, âgé de 60 ans, demeurant rue du Général-Chanzy, 15, est mécanicien chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, rue Saint-Antoine, 23. Au cours de son travail, il s'est enfoncé un crochet dans la main gauche.

Pour retirer ce crochet, M. le docteur Druesne fils, a dû faire une incision au milieu de la pomme. Il a prescrit un repos de dix jours, sauf infection consécutive à cet accident.

UN HOMME BLESSÉ D'UN COUP DE COUTEAU. — M. Charles Vandenberten, 35 ans, rattacheur, demeurant rue du Fort, 18, blessé d'un coup de couteau, dans la soirée de dimanche, rue des Longues-Haies, nous prie de dire qu'il n'a pas été blessé dans une bagarre. Il a été frappé à l'improviste, nous écrit-il.

UN ACQUITTEMENT. — M. Gustave Vallez, demeurant rue Saint-Amand, 2, qui avait été inculpé d'un vol d'outils, nous prie de dire qu'il a été acquitté devant le tribunal correctionnel de Lille.

CROIX

Les Fêtes des Quartiers du Créchet et de Saint-Pierre

A la dernière réunion de commission, il avait été décidé de nommer une délégation qui aurait pour but de visiter les personnes influentes des quartiers du Créchet et de St-Pierre, afin de décider celles-ci à faire partie du Comité définitif des fêtes. Nous sommes en mesure de pouvoir affirmer que quelques personnalités importantes et très aptes à rendre de grands services à ces sortes de festivités, à qui la délégation a déjà rendu visite, ont répondu favorablement à l'appel du dévoué Comité organisateur. Nul doute dès lors du grand succès des belles fêtes des 1er et 2 septembre prochain.

Nous rappelons que demain aura lieu une grande réunion chez M. Deschemacker, 86, rue Kléber, même local que les précédentes réunions. Tous les commerçants y sont invités. Il y sera rendu compte de très importantes résolutions, et diverses questions y seront traitées. On y percevra les cotisations des adhérents retardataires.

MANŒUVRE DE GARNISON. — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Le maire de Croix informe ses administrés que dans la journée du 12 juillet, le 16e bataillon de chasseurs à pied, effectuera un exercice avec cartouches à blanc sur le territoire de la commune. »

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux Machines Agricoles, un ouvrier, Charles Gauquié, 26 ans, demeurant rue de Wasquehal, impasse du Fauton, 5, en burinant a reçu un grain dans l'œil gauche. Douze jours de repos; docteur Demoulin.

LANNOY

AUX MÉDAILLÉS DE 1870-71. — Il est rappelé aux médaillés de 1870-71 qu'une place leur est réservée dans le cortège du 14 juillet, à côté de ceux qui recevront leur médaille à l'issue du défilé. Tous sont conviés à la Mairie, sitôt la remise des distinctions; des vins d'honneur seront offerts, par l'Administration municipale, aux vieux combattants.

BLESSÉ A LA JAMBE. — A la teinturerie-apprêt de MM. Mulaton et Meillassoux, un ouvrier, M. Jean Prévost, 21 ans, s'est meurtri une jambe en la coguant, par mégarde, contre un bac. Dix jours de repos; docteur Coubronne.

BLESSÉE A LA MAIN. — Chez MM. Vaussy et Moisset, une retordeuse, Julie Tytgat, 21 ans, a contracté une plaie à la main droite par suite d'une piqûre. Elle a pu continuer son travail après avoir reçu les soins de M. le docteur Caudmont.

SUICIDE D'UN VIEILLARD. — Un octogénaire du hameau de la Tribonnerie, M. J.-B. Ladsous, 83 ans, s'est donné la mort, dans une crise de neurasthénie. On l'a trouvé pendu au pied de son lit.

Le désespéré était veuf. Il laisse cinq enfants qui sont mariés.

LEERS

ETAT-CIVIL. — Pendant le premier semestre de 1912, l'état-civil a enregistré 49 naissances, dont 30 du sexe masculin et 19 du sexe féminin; 31 décès, dont 1 mort-né, et 26 mariages.

WATTRELOS

MORDUE PAR UN CHIEN. — Mme Séraphine Meuniers, veuve Bouckhuyst, couturière, rue de la Bailerie, 135, passait dans la rue, lorsqu'elle a été mordue par le chien de M. Delcroix, habitant le n° 45 de la même rue.

Le commissaire de police a dressé procès-verbal à ce dernier pour avoir laissé divaguer un chien hargneux sans muselière. En outre, M. Demora, vétérinaire sanitaire de la ville, a été chargé d'examiner l'animal.

VIOLENCES CONTRE UN MAGISTRAT. — Le nommé Louis Nuttin, dit Maclain, 32 ans, rempailleur de chaises, étant ivre, s'est présenté à différentes reprises au cours de l'après-midi de mercredi, au personnel de police qui, par égard pour sa femme et ses enfants, lui a conseillé de s'en retourner chez lui.

Au lieu de tenir compte de ces sages conseils, il préféra aller, vers six heures du soir, attendre le commissaire de police sur la Grand'Place vers laquelle il avait vu ce magistrat se diriger.

Là il injuria le commissaire et l'agent de police Fourez qui l'accompagnait, puis exerça des violences sur ce dernier qui voulait le coffrer, et pour finir il voulut frapper le commissaire lui-même.

Appréhendé et déposé au violon, Nuttin a été arrêté pour outrages et violences à magistrat et agent. Il fut remis à la gendarmerie qui l'a transféré à Lille.

IMPORTANTE SAISIE. — Les préposés des douanes de Wattrelos ont arrêté, dans la nuit de jeudi à vendredi, un nommé Henri Schlapfer, né à Lucerne (Suisse), mécanicien, sans domicile fixe, au moment où il cherchait à introduire en fraude 48.000 allumettes de provenance étrangère, d'une valeur de 48 fr. Cet individu qui a été remis à la gendarmerie a été déféré au Parquet.

PROCÈS-VERBAL POUR IVRESSE. — Le garde Houttemane a dressé procès-verbal au nommé Charles Marcy, 51 ans, ajusteur à Roubaix, qui a été trouvé en état complet d'ivresse, rue de l'Industrie, à Wattrelos.

A « LA GAULOISE ». — « La Gauloise » vient d'enregistrer un nouveau succès. Les trois gymnastes *qu'elle a présentés aux épreuves du brevet* d'aptitude militaire, ont tous été reçus; ce sont : MM. Henri Dutilloit, Charles Houttemane et Alfred Desrumaux. Ce résultat démontre combien est excellente la direction du cours de préparation militaire et nous en adressons nos meilleurs compliments au dévoué instructeur, M. Georges Vanmeneen, secrétaire de « La Gauloise ».

Visitez OSTENDE
LA REINE DES PLAGES
Toutes les premières attractions. — Fêtes artistiques, sportives, mondaines. Bains de mer. — Eaux artésiennes. 8

Communications

ROUBAIX. — Union des Travailleurs. — Aujourd'hui vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, sous la direction de M. C. Silen, répétition générale des œuvres qui seront exécutées au concert donné à l'occasion de la fête nationale.

— **Cercle Moderne.** — Les membres des sections symphonique, dramatique et sportive, ainsi que MM. les membres honoraires et leurs familles, qui désirent accompagner la section chorale mixte aux excursions d'Ostende et Blankenberghe, les 4, 5, et 6 août (Fête des Fabricants) sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible au siège, Grande Salle Artistique, rue des Champs.

— **Grande Fanfare.** — Ce soir vendredi, à 8 h. 1/2, instructions générales sur les services inhérents à la société et relatifs à la fête nationale du 14 juillet, suivies de la dernière revue des morceaux destinés à être interprétés le soir, de 9 h. 1/2 à 11 heures, au Square Pierre-Catteau, le dit jour.

— **Ecole de tir et d'instruction militaire de la Fédération des A. d'A. E. des écoles publiques de Roubaix.** — Dimanche prochain, 14 juillet, l'Ecole prendra part au défilé des écoles municipales, organisé par la Municipalité. Réunion de la section spéciale, des 2e et 3e sections, des pupilles post-scolaires, de la musique et des tambours et clairons, à 7 h. 45, au Palais de Justice. Les cyclistes amèneront leurs machines. Le Comité directeur prendra connaissance de l'appel fait par M. le sous-lieutenant Quaneaux, à 8 heures. Tenue : Casquette, vareuse, jambières, culotte foncée. — Mardi 16 juillet, réunion du Comité d'administration à 8 h. 30, et réunion de tous les instructeurs à la même heure, Palais de Justice.

— **Cercle Palestrina.** — Répétition ce soir, à 8 h. 1/2, au local. Présence absolument indispensable.

TOURCOING. — L'Avenir Lyrique. — Aujourd'hui vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale. Présence obligatoire pour tous les sociétaires. Préparation du programme pour l'audition du Palais de Justice et communications pour le cortège. Les sociétaires non munis d'insigne sont priés de bien vouloir avertir le Comité.

L'ŒUVRE DES JARDINS OUVRIERS DE TOURCOING

Dans les Jardins

Cher jardin, nous t'aimons
Et de tout notre cœur;
Car à toi nous devons
La santé, le bonheur.

C'est le refrain d'une aimable chanson des Jardins Ouvriers, qu'à chaque fête les petits enfants des jardiniers aiment à chanter.

Et c'est bien vrai qu'ils l'aiment leur cher jardin. Avec leur papa et leur maman, ils y viennent, en été, le dimanche, passer d'agréables moments sous la petite aubette que plus d'un jardinier a préparée. Ils y viennent, en semaine, le soir, après l'école, ils aident déjà aux menus travaux; les petits garçons font la récolte, les petites filles prennent soin des fleurs. Et en famille, après la dure journée de travail, on jouit paisiblement de sa liberté consacrée ainsi à une profitable distraction.

Et cet amour du jardin, on le remarque dans les moindres détails des travaux, qui tous, sont faits avec une propreté et une régularité minutieuse.

Il faut dire aussi que l'on sait la visite annuelle d'une commission d'horticulteurs, et chacun a la fierté de tout faire à la perfection. Aussi n'est-ce que des félicitations que chaque année les visiteurs officiels ont à adresser à tous les jardiniers.

La commission a visité précisément, hier, les différents jardins ouvriers de Tourcoing. Elle était composée de MM. Warot et Baratte, horticulteurs, M. Fernand Dewavrin, de MM. les abbés Lesage et Lehembre. Elle a visité 80 jardins et s'est rendue successivement, le matin, à ceux de la rue de Mulhouse, de la rue d'Armentières, à ceux du Blanc-Seau, et l'après-midi, à ceux du Brun-Pain et des maisons ouvrières.

LA COMMISSION VISITANT LES JARDINS

Partout, les jardins étaient dans leur plus bel épanouissement. Fleurs et légumes, et fruits aussi, groseilles, fraises, framboises, y étaient partout à foison et les récoltes sont magnifiques. Quelle différence avec l'an dernier, où la sécheresse avait tout détruit !

Demain, la commission reprendra ses visites vers cinq heures, par la rue de Bondues.

Naturellement, la visite de la commission a une sanction. Des prix sont accordés aux plus beaux jardins. Leur proclamation a lieu lors de la fête annuelle de l'œuvre, qui se tient en automne et qui réunit dans une joyeuse réunion toutes les familles des jardiniers.

... Quelle est belle tout de même, cette œuvre de paix et de fraternité, cette œuvre du Coin de Terre, qui est peut-être aussi la plus féconde des œuvres sociales.

F. D...

TOURCOING

LE DÉVOUEMENT PATERNEL

Un Accident Dramatique au Blanc-Seau

UN HOMME ÉCRASÉ PAR UN TRAIN EN VOULANT SAUVER SA FILLE

Sur la ligne de Tourcoing à Menin. — Le rendez-vous de la mort. — L'imprudence d'une jeune femme. — Sur le rail devant un train. — Le garde-barrière et le père se précipitent au secours. — Sauvée ! — Le père happé par la machine. — Le convoi lui passe sur le corps. — Une scène tragique. Les témoins relèvent le cadavre

L'enquête

Le passage à niveau 165 au lieu dit la halte du Blanc-Seau, situé sur la ligne de Tourcoing à Menin, à la hauteur du pont des cent mètres, jeté sur l'embranchement du canal de Roubaix, a été le théâtre jeudi matin à l'aube, d'un effroyable accident dû à l'imprudence d'une jeune femme et au cours duquel trois personnes ont failli trouver la mort. L'une d'elles, un sexagénaire, a néanmoins fait le sacrifice de sa vie pour sauver celle de sa jeune fille qu'un train menaçait de broyer.

C'est grâce au courage et au sang-froid du garde-barrière de la halte du Blanc-Seau que la jeune femme a pu échapper à la mort.

Voici les renseignements que notre enquête nous a permis de recueillir sur les circonstances dramatiques de ce douloureux événement.

Le Rendez-vous fatal

Ces jours derniers, M. Jules Verhaeghe, âgé de 65 ans, tailleur d'habits, à Roubaix, rue Daubenton, 25, était avisé de la mort de son beau-frère qui habite Menin (Belgique). A la nouvelle de ce malheur il fut décidé que le tailleur assisterait aux funérailles qui avaient lieu jeudi matin à Menin. M. Verhaeghe devait se rendre à la funèbre cérémonie en compagnie de sa fille, Jenny Verhaeghe, épouse de M. Paul Busin, âgée de 25 ans, domiciliée à Croix, rue des Trois-Villes, 4. On devait se rencontrer à la halte du Blanc-Seau pour y prendre le train de 6 heures 20 à destination de la frontière.

Le train est annoncé

M. Verhaeghe se trouvait depuis un instant sur le quai en compagnie du garde-barrière, M. Alfred Veirman et de plusieurs autres personnes. Dans le lointain de la route arrivait Mme Busin, fille de M. Verhaeghe, qui pressait le pas pour atteindre la halte du Blanc-Seau. A son passage une ménagère qui se trouvait sur sa porte lui cria : Il est temps de vous presser Madame, si vous ne voulez pas manquer votre train. A cet avis la jeune femme précipita encore davantage sa course.

Une chute sur la voie

Peu de temps après elle arrivait toute essoufflée devant les barrières qui étaient fermées.

Le train de marchandises 86.63 faisant le service entre la gare principale de Tourcoing et celle des Francs qui avait été annoncé à l'heure s'amenait à son allure normale.

Mme Paul Busin croyant que c'était son train qu'elle ne voulait pas manquer essaya de franchir la barrière. Le garde-barrière qui se trouvait de l'autre côté des voies lui cria de ne pas passer. La jeune femme plutôt que de se conformer au sage avertissement du gardien ne trouva rien de mieux de passer par le portillon pour franchir les voies ferrées avant le passage du convoi de marchandises. Malheureusement, dans sa course précipitée elle buta du pied contre un rail, chancela et tomba en travers de la voie sur laquelle roulait le convoi.

Le sang-froid d'un garde-barrière

Le train cependant continuait sa marche et n'était plus qu'à dix mètres de distance. En une seconde il allait atteindre et broyer la malheureuse qui était étendue sur la voie. A la vue du danger que courait cette imprudente jeune femme, le brave garde-barrière n'écoutant que son courage se jeta résolument, au péril de son existence au devant du danger. Instinctivement il courut vers la jeune femme et l'empoignant par les bras il l'attira à lui, l'arrachant ainsi à une mort certaine.

Une victime du devoir

Mais la fatalité voulut qu'il y eut une victime. Le père de la jeune femme, M. Jules Verhaeghe n'avait pu rester impassible à la vue de la lourde machine qui courait à toute vitesse vers son enfant. C'est ainsi qu'en même temps que le garde-barrière Veivman le brave s'était élancé sur les rails. Moins heureux ou moins prompt que l'agent de la Compagnie du chemin de fer le vieillard fut atteint par le tablier de la locomotive et sous la violence du choc, il fut projeté à dix mètres de distance entre les deux rails.

Après le passage du train

Quand le convoi de marchandises fut entièrement passé les témoins de cette horrible scène se précipitèrent sur les voies à la recherche du vieillard. Celui-ci gisait inerte, la face horriblement blême, entre les rails. Le pauvre homme qui était mortellement blessé ne prononça plus une seule parole. Relevé aussitôt on le transporta au cabaret de M. Léon Debacker à proximité de la halte du chemin de fer où des soins lui furent donnés. Mais tout fut inutile, car quelques minutes plus tard le malheureux expirait.

MM. les docteurs Decauvelaere et Decherf qu'on avait prévenus aussitôt arrivèrent successivement sur les lieux, mais leur science était devenu inutile en la circonstance. Les praticiens qui visitèrent le cadavre relevèrent des fractures au bassin et aux côtes. L'infortuné avait eu la poitrine défoncée par l'avant de la locomotive.

L'enquête de la police

La police avait été avisée. M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement se rendit immédiatement sur les lieux, afin d'ouvrir une enquête sur les circonstances de l'accident. Peu de temps après le magistrat faisait transporter le corps du vieillard à l'Hôpital civil.

Une scène pénible

Cette scène a encore été rendue plus pénible par le désespoir de la jeune fille de la victime qui à chaque instant voulait se jeter sous les roues du train où se trouvait son malheureux père. Le garde-barrière eut toutes les peines du monde pour l'empêcher de commettre cet acte de folie. Aussi après le départ du corps de M. Verhaeghe pour l'Hôpital, il a fallu reconduire la jeune femme à son domicile à Croix.

Inutile de dire que cet affreux malheur, qui a été connu dès la première heure de la population a causé une vive impression dans notre ville et dans le quartier de la Fosse-aux-Chênes à Roubaix, où la famille Verhaeghe est très connue.

Dans sa chûte Mme Paul Busin, la fille de l'infortunée victime, s'est fait quelques contusions aux jambes, mais ses blessures ne présentent aucune gravité.

Pour les Petites-Sœurs gardes-malades

UN AMENDEMENT DE M. GROUSSAU.

Paris, 11 juillet. — M. Groussau, député du Nord, a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, une pétition signée par plus de 150 habitants de Lille, en faveur des Petites-Sœurs de l'Assomption ou gardes-malades des pauvres.

L'entrée en France des pigeons-voyageurs

La statistique du 1er avril au 30 juin

Il est entré en France par la gare de Tourcoing, pendant le trimestre échu, soit du 1er avril au 30 juin, 886.005 pigeons voyageurs, destinés aux lâchers en France, ces volatiles étaient répartis dans 25.113 paniers. Il y a une augmentation sensible avec l'époque correspondante de l'année dernière. En 1911, il y a eu 717.202 pigeons-voyageurs contenus dans 19.843 paniers.

D'autre part, nous avons reçu pour la reproduction, l'acclimation et l'alimentation et le tir 36.680 pigeons, répartis dans 618 paniers. L'année dernière à pareille époque, on avait enregistré 104.270 pigeons contenus dans 2.102 paniers.

La Fête Militaire au Sporting-Club

Le Comité d'organisation de la fête militaire, qui sera donnée par l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de Tourcoing, sur le terrain du Sporting-Club le 14 juillet, nous prie d'informer le public que des cartes d'invitation gratuites sont tenues à la disposition des personnes qui par oubli n'en auraient pas reçues. S'adresser au Cercle des Officiers, Café Moors, boulevard Gambetta, 12, ou au secrétariat général de l'Ecole, rue Martine, 8.

En réponse aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, le Comité informe le public que les portes seront ouvertes à 9 heures, et que la fête commencera à 9 heures et demie précises pour se terminer vers midi.

Le cambriolage de la villa de M. Joire

Nous avons relaté le cambriolage de la villa de M. Joire, industriel, rue de Wailly, à Tourcoing.

Des individus, pendant son absence, pénétrèrent chez lui par effraction et emportèrent quantité de bijoux et d'argenterie d'une valeur commerciale de 5.000 francs.

Au cours de l'enquête ouverte par la police, des soupçons furent portés sur quatre individus qui furent arrêtés. Ce sont les nommés Paul Vandenbucke, âgé de 19 ans, tisserand; Paul Desreux, âgé de 20 ans, employé de commerce, domicilié rue des Poutrains; Fernand Créton, âgé de 18 ans, teinturier, habitant rue des Anges, et Gaston Théry, âgé de 25 ans, journalier, demeurant, ainsi que ses trois co-inculpés, à Tourcoing.

Ces quatre individus, conduits à Lille, furent mis à la disposition de M. Delalé, le juge d'instruction, chargé de cette affaire.

Le magistrat instructeur fit subir divers interrogatoires à ces inculpés, qui crièrent toujours bien haut leur innocence.

Malgré cela, l'habile magistrat ne se laissa pas convaincre, et jeudi matin, il interrogea tour à tour, ces individus, pour les confronter ensuite, constatant en se trouvant ensemble, qu'ils avaient varié dans leurs déclarations. Ils finirent par avouer être les auteurs du cambriolage. Toutefois, le chef de bande, Théry, maintint énergiquement ses déclarations antérieures, disant qu'il n'avait pas participé à ce pillage. Néanmoins, la confrontation terminée, il fut reconduit en prison en même temps que Vandenbucke, Créton et Desreux.

DANS LA POLICE. — M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, (quartier de la gare), vient d'obtenir un congé de 25 jours, qui partira d'aujourd'hui 12 juillet au 6 août prochain. Pendant l'absence de ce magistrat l'intérim du commissariat de la rue Louis-Leloir sera fait par MM. Meynier, 2e arrondissement, rue de la Latte, 55, Lenfant, 3e arrondissement, place de la Croix-Rouge, et Anthès, 4e arrondissement, rue Nationale.

A LA SEMAINE SOCIALE DE LIMOGES. — Parmi les éminents professeurs qui enseigneront à la IXe Semaine Sociale de France qui se tient cette année à Limoges, du 29 juillet au 4 août prochains, figure un de nos concitoyens : Mgr Vanneufville, prélat de S. S. Pie X. Mgr Vanneufville parlera du « problème de l'émigration intérieure en France. »

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE (Section du Vert-Baudet). — Samedi soir, 13 juillet, à 8 heures précises, réunion des adhérents de la section. En l'honneur de la Fête Nationale. Distribution de gâteaux et friandises pour les enfants des adhérents. Soirée bachique. Un objet de ménage sera offert à chaque adhérent présent. Plusieurs membres du Comité directeur assisteront à la réunion.

TIRAGE D'OBLIGATIONS. — Samedi, 13 juillet 1912, à dix heures du